

## **RÉUNION DU CONSEIL 5 JUIN 2017**

Lundi, le 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2017, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prospere-de-Champlain), à compter de 19 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Andrée Perron, conseillère;  
Mme Chantal Dansereau, conseillère;  
M. Michel Croteau, conseiller;  
M. Michel Grosleau, maire;  
M. Richard Tessier, conseiller;  
Mme Thérèse Gravel, conseillère;

Est absent :

M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Grosleau.

### **ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Francine Masse.

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

#### **2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 1er mai 2017
4. Approbation des comptes et salaires
5. Compte-rendu des dossiers des élus
6. Affaires nouvelles
  - 6.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
    - a) Dépôt des états financiers intérimaires
  - 6.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 6.3. TRANSPORT
    - a) Réfection de pavage
    - b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (PAARRM)
    - c) Fourniture de services professionnels en ingénierie
  - 6.4. HYGIÈNE DU MILIEU
    - a) Location d'une toilette mobile
    - b) Demande d'autorisation pour déversement d'eaux usées
    - c) Engagement de la Municipalité - Mesures compensatoires
  - 6.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 6.6. LOISIR ET CULTURE
  - 6.7. AUTRES
    - a) Demande de soutien financier pour le service Sacs d'école
    - b) Demande de commandite de l'Organisme de Participation

de Parents de l'école du Versant-de-la-Batiscan

- c) Achat de calendriers historiques 2018
- d) Demande d'aide financière de l'organisme Héritage Vallée de la Batiscan
- e) Don à la Croix Rouge pour les sinistrés des inondations

6.8. CORRESPONDANCES

6.9. Période de questions relatives aux sujets de la séance

6.10. Période de questions diverses

6.11. Clôture de la séance

**2017-06-85**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1ER MAI 2017**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins deux jours juridiques avant la présente séance, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1er mai 2017 et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Andrée Perron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le 1er mai 2017 soit approuvé.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**2017-06-86**

**4. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES**

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : les chèques des déboursés du mois de mai, portant les numéros 9385 à 9388, auxquels il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 2208 à 2226 inclusivement, pour une somme globale de 85 248,01 \$. Les comptes à payer portant les numéros 9389 à 9440 inclusivement et totalisant la somme de 95 362,88 \$. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**5. COMPTE-RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS**

M. Richard Tessier conseiller au siège numéro 4, mentionne que la bibliothèque Livresque a remporté le prix Distinction, Réalisation 2017 lors de l'assemblée annuelle du Réseau Biblio.

**6. AFFAIRES NOUVELLES**

**6.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**6.1.a) DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES**

Dépôt des états financiers intérimaires du 1er janvier au 31 mars 2017.

## 6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 6.3 TRANSPORT

2017-06-87

### 6.3.a) RÉFECTION DE PAVAGE

CONSIDÉRANT que des travaux de pavage sont à effectuer dans diverses rues de la municipalité durant la période estivale;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de (Asphalte R.V. inc.) de Saint-Tite et de (Lebel Asphalte) de Shawinigan-Sud, se détaillant comme suit:

Lebel Asphalte: 9 050,00 \$ (taxes non incluses)

Asphalte R.V. inc.: 4 995,00 \$ (taxes non incluses)

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter la proposition de la compagnie Lebel Asphalte, au montant de 9 050,00 \$ (taxes non incluses) malgré que le prix soit plus élevé, compte tenu que les travaux exécutés par celle-ci sont plus complets et seront plus durables.

QUE le Conseil entérine cette dépense.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-06-88

### 6.3.b) PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (PAARRM)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain a l'intention d'effectuer des travaux de réfection sur son réseau routier au cours de l'été 2017, et pour ce, elle sollicite une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local (PAARRM).

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE demander au député de Champlain, M. Pierre Michel Auger, une aide financière de 60 000,00 \$ pour la réalisation des travaux prévus au montant de 60 000,00 \$, tel que décrit sur le document B, formulaire de demande de subvention, du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local (PAARRM).

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents requis.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-06-89

### 6.3.c) FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à la réhabilitation ou la reconstruction du ponceau situé dans le rang Saint-Charles, entre la route Normandin et le rang Price;

CONSIDÉRANT les soumissions demandées par le biais de l'appel d'offre numéro 16056A pour des services professionnels pour une étude préliminaire de la réhabilitation ou la reconstruction du ponceau situé dans le rang Saint-Charles, entre la route Normandin et le rang Price;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

CIMA + de Trois-Rivières  
4 250,00 \$ (taxes non incluses)

PLURITEC LTÉE de Shawinigan  
5 925,00 \$ (taxes non incluses)

LES CONSULTANTS SMI INC.  
11 382,53 \$

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE la plus basse soumission conforme soit retenue, CIMA+ de Trois-Rivières, au montant de 4 250,00 \$ (taxes non incluses), pour procéder à l'étude préliminaire concernant la réhabilitation ou la reconstruction du ponceau situé dans le rang Saint-Charles, entre la route Normandin et le rang Price;

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents requis.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

#### **6.4 HYGIÈNE DU MILIEU**

**2017-06-90**

##### **6.4.a) LOCATION D'UNE TOILETTE MOBILE**

CONSIDÉRANT qu'il a été soulevé par un citoyen lors d'une assemblée publique des membres du conseil qu'il serait appréciable d'installer une toilette mobile en face de l'édifice Flore Irène Gagnon, pendant la période estivale;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de (Pompage Expert) de Trois-Rivières pour la location d'une toilette mobile, se détaillant comme suit:

Location de 1 toilette régulière: 125,00 \$ par mois

Location de 1 toilette régulière avec lavabo extérieur: 165,00 \$ par mois

(Incluant 1 entretien par semaine, le liquide désinfectant, le papier hygiénique, le transport et l'installation aller-retour inclus).

Les taxes ne sont pas incluses dans ces prix.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Andrée Perron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter la soumission de Pompage Expert de Trois-Rivières, pour la location de 1 toilette régulière avec lavabo extérieur, au montant de 165,00 \$ par mois, incluant 1 entretien par semaine, le liquide désinfectant, le papier hygiénique, le transport et l'installation aller-retour. La période de location est du 1er juin au 1er octobre 2017;

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents requis.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**2017-06-91**

##### **6.4.b) DEMANDE D'AUTORISATION POUR DÉVERSEMENT D'EAUX USÉES**

CONSIDÉRANT la demande provenant de la Coopérative de solidarité Abattoir Massicotte de Saint-Luc-de-Vincennes, afin de traiter les eaux usées provenant de leurs activités de découpe;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme Techni-consultant de ne pas acquiescer à cette demande compte tenu que le poste de pompage n'a pas été conçu pour ce genre de résidus;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE répondre négativement à leur demande puisque notre système de traitement n'est pas conçu pour ce genre de résidus ni le site de traitement d'eaux usées.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**2017-06-92**

**6.4.c) ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ - MESURES COMPENSATOIRES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a déposé une demande d'autorisation en 2016 (Résolution 2016-04-51);

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté un plan d'action sur la gestion des débordements (Résolution 2016-07-111);

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une lettre du MDDELCC le 14 février 2017 exigeant

1) un rapport technique décrivant les mesures correctrices (déposé par Génicité le 3 mai 2017);

2) une modification du plan pour la bande riveraine (complété par l'arpenteur);

3) une résolution d'entretenir les ouvrages de pratiques de gestions des eaux pluviales;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté un règlement sur les branchements à l'égout en avril 2017 (Résolution 2017-04-03);

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE la municipalité s'engage à appliquer le règlement des branchements à l'égout en effectuant ou à faire effectuer les travaux correctifs des infiltrations ou raccordement illicites à l'égout;

QUE la Municipalité s'engage à fournir un rapport d'ingénierie, une fois les mesures compensatoires mises en place.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**6.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**6.6 LOISIR ET CULTURE**

**6.7 AUTRES**

**2017-06-93**

**6.7.a) DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE SERVICE SACS D'ÉCOLE**

CONSIDÉRANT la demande financière du Fonds communautaire des Chenaux pour le service Sacs d'école, au montant de 200,00 \$;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 100,00 \$ a été budgété pour l'année en cour à cet effet;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder un montant de 100,00 \$ au Fonds communautaire des Chenaux, afin de leur venir en aide dans leur démarche de soutien aux enfants de la MRC des Chenaux qui proviennent de famille à faible revenu et ainsi leur offrir des articles scolaires gratuitement.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**2017-06-94**

**6.7.b) DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS DE L'ÉCOLE DU VERSANT-DE-LA-BATISCAN**

CONSIDÉRANT la demande de commandite de l'Organisme de Participation de Parents (OPP) de l'école du Versant-de-la-Batiscan, afin d'alléger les coûts des activités éducatives pour les enfants et leur parent de Saint-Prosper-de-Champlain, Sainte-Geneviève-de-Batiscan et Saint-Stanislas;

CONSIDÉRANT qu'aucun montant d'argent n'a été prévu au budget de l'année en cours;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE répondre négativement à cette demande financière.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**2017-06-95**

**6.7.c) ACHAT DE CALENDRIERS HISTORIQUES 2018**

CONSIDÉRANT l'offre de l'organisme (Appartenance Maurice Société d'histoire régionale) de se procurer vingt-cinq calendriers historiques 2018, au coût de 10,00 \$ chacun;

CONSIDÉRANT qu'aucun montant d'argent n'a été prévu au budget de l'année en cours;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE ne pas procéder à l'achat de calendrier.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**2017-06-96**

**6.7.d) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ORGANISME HÉRITAGE VALLÉE DE LA BATISCAN**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme Héritage Vallée de la Batiscan, dont la présidente est Mme Johane Germain;

CONSIDÉRANT que cet organisme a pour but de créer une nouvelle offre écotouristique en développement durable ayant pour thème : La Batiscan, une rivière, une histoire, un terroir. Il désire consolider les entreprises déjà existantes, créer de l'achalandage pour les marchés locaux, les kiosques à la ferme, les circuits guidés et les événements agroalimentaires.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain ne participera pas

financièrement à ce projet.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**2017-06-97**

**6.7.e) DON À LA CROIX ROUGE POUR LES SINISTRÉS DES INONDATIONS**

CONSIDÉRANT les inondations printanières que vient de subir une partie du Québec;

CONSIDÉRANT le besoin financier de la Croix Rouge afin de soutenir et venir en aide aux sinistrés;

CONSIDÉRANT que le Club de l'Âge d'Or de Saint-Prosper a fait une collecte auprès de ses membres lors d'une activité et qu'il a remis à la Municipalité le montant amassé, soit 64,00 \$;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Andrée Perron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain offre un don de 136,00 \$ à la Croix Rouge en guise de soutien aux nombreux sinistrés en plus du 64,00 \$ amassé par le Club de l'Âge d'Or. Donc, un chèque de 200,00 \$ sera envoyé à la Croix Rouge.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**6.8 CORRESPONDANCES**

**6.9 PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

**6.10 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES**

**2017-06-98**

**6.11 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Richard Tessier et des voix des conseillers :

De clore la séance à 7 h 55.

Vote demandé par Michel Grosleau

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

---

Michel Grosleau  
Maire

---

Francine Masse  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière